

Guide d'installation des produits de béton (Installation intérieure seulement)

Notes importantes

Les produits de béton Impex Stone s'installent seulement à l'intérieur en respectant les normes du Code national du bâtiment et de toute autre réglementation en vigueur.

Avant de procéder à la pose du produit, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que le mur respecte les conditions spécifiées dans le présent document. L'installateur et l'acheteur ont la responsabilité d'inspecter les produits à la réception de la marchandise. Si l'installateur doute de la sélection des produits, de la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut les placer à un endroit moins visible, ni éliminer l'imperfection, il ne doit pas les installer. Une fois le produit installé, il est considéré comme ayant été accepté par l'installateur et le propriétaire, même si ce dernier est absent au moment de la pose.

Le consommateur est responsable de s'assurer que le produit est conçu pour l'utilisation désirée. Encore une fois, en cas de doute ou de questionnement, s'informer auprès de notre Service à la clientèle. Étant donné qu'Impex Stone ne peut exercer aucun contrôle sur la préparation adéquate des surfaces, sur la méthode d'application ou l'habileté de l'installateur, aucune garantie de résultat, expresse ou implicite, n'est offerte.

Étape 1 – Outils nécessaires

En préparation de l'installation, s'assurer d'avoir les outils suivants :

- Scie avec lame à diamant à sec
- Chaudière
- Truelle droite et 1/2
- Niveau
- Éponge
- Ruban à mesurer
- Cordeau traceur
- Lunettes de protection
- Masque

Étape 2 – Produits d'adhésion

Le produit d'adhésion recommandé pour la pose intérieure est le mortier colle LTC qui est disponible en deux couleurs; blanc et gris.

Pour l'utilisation de tout autre produit d'adhésion, se référer à la fiche technique du fabricant de la colle avant la pose.

Étape 3 - Préparation de la surface

La préparation des surfaces est une étape essentielle. La plupart des problèmes que l'on attribue aux produits de béton sont, en réalité, causés par un manque de mortier colle à la pose ou une préparation inadéquate de la surface. Celle-ci doit être poreuse, propre, uniforme, exempte de poussière, de saleté, d'huile, de suie, de cire, de moisissure, de poudre, ou d'écaillage, etc. Suivre les étapes de préparation ci-dessous selon le cas :

Pour un mur de gypse, un mur en panneaux de béton léger ou une surface de béton

Se référer au Code national du bâtiment ou à toute autre réglementation en vigueur.

Étape 4 – Installation des morceaux

1. Ouvrir toutes les boîtes, sortir les morceaux et les choisir en fonction de l'effet désiré. Si des morceaux sont défectueux, les mettre de côté et les utiliser pour les coupes. Dans une chaudière propre, préparer le mortier colle LTC selon les instructions du fabricant.
2. **Important** : si des coupes sont nécessaires, il est impératif de couper à sec et de porter un masque de protection.
3. **La pose des produits de béton requiert un double encollage, c'est-à-dire que le mortier colle doit être appliqué sur le mur et sur toute la surface du morceau.** Utiliser une truelle droite pour appliquer le mortier colle sur le mur et ½ sur les morceaux. Appliquer une pression suffisante tout en bougeant le morceau pour créer un effet de succion afin qu'il adhère fermement et qu'il soit parfaitement en contact avec le mur. Appliquer sur une surface maximum de 15 pi² à la fois pour éviter que le mortier colle ne durcisse trop rapidement sur le mur.
4. Installer les morceaux sur une hauteur maximale de 4 pieds de haut par jour.
5. Commencer la pose par le bas. Pour une pose avec des coins, alterner le chevauchement des morceaux d'une rangée à l'autre.
6. Laisser sécher.
7. **Important** : Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter de répandre du mortier colle sur les produits. Si du mortier se retrouve sur les produits, attendre 15 à 20 minutes avant de l'essuyer avec un linge sec. **Ne pas trop frotter et ne pas utiliser d'eau sur les planches décoratives.**

Garantie

Les produits d'Impex Stone Inc sont couverts par une garantie limitée de 10 ans à partir de la date d'achat (preuve requise) lorsqu'ils sont installés en respectant les normes du Code national du bâtiment de même que les directives d'installation contenues dans les spécifications des produits du manufacturier. La facture originale du distributeur autorisé devra être fournie.

La garantie ne couvre pas les dommages résultants :

- D'une installation non conforme.
- Du mouvement des murs causé par le tassement des sols ou autrement.
- Du contact avec des produits chimiques, peinture ou autres.
- De la décoloration causée par les polluants atmosphériques, par l'eau ou un frottement.
- Des taches, oxydation ou décoloration causées par un agent externe ou un frottement.

La garantie ne couvre que les matériaux défectueux d'Impex Stone Inc. (main-d'œuvre non incluse) et est limitée à l'acheteur original.